

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne de fabrication, d'édition et de graphisme, session 2019, dans l'académie de CRETEIL.

La Directrice Générale des Services de l'UNIVERSITE PARIS 8,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de CRETEIL, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne de fabrication, d'édition et de graphisme, au titre de l'année 2019, dans l'académie de CRETEIL :

Madame SPAHIC BIMONT Elma, ingénieure d'études classe normale, présidente, Université Paris 13 Villetaneuse Bobigny Saint Denis, Villetaneuse.

Monsieur LUPPINO Nicolas, assistant ingénieur, expert, Université Paris 13 Villetaneuse Bobigny Saint Denis, Villetaneuse.

Monsieur CHEVILLON Benoit, assistant ingénieur, Université Paris 7 Diderot, Paris.

Madame OYARZABAL Maïte, attachée d'administration de l'état, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Saint-Denis.

Madame ZIMMERMANN Mylene, assistante ingénieure, Université Paris Est Marne la Vallée, Marne-la-Vallee.

Monsieur MORIN Renaud, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, suppléant, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Saint-Denis.

Fait à *Saint-Denis*, le *29/09/19*.

